

Plan Local d'Urbanisme

Procédure de modification n°1

2. PADD

Annexe - Orientation Particulière d'Aménagement

Notification auprès des Personnes Publiques Associées

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du **24 novembre 2018**

Le Maire, Monsieur **Jean-Pierre LACHEVRE**

Extension ouest du bourg



Création d'une haie bocagère:
- renforçant le maillage existant,
- marquant les frange urbaine

Desserte principale créant
l'amorce d'un contournement
ouest du village (PADD)

Chemin de tour de ville
liaison R.D.12/CR.11

Plantation d'arbres de haut-jet,
créant l'événement à l'entrée et
à la sortie de ce nouveau quartier

Chemin piéton bordé
d'une haie taillée

Accès

Espace public dont
stationnement

Giratoire à
étudier

Calvaire

- Réseau viaire existant
- Voie de desserte à créer
- Chemin piéton à créer

Les parcelles seront organisées de façon à permettre une orientation sud, sud-ouest des bâtiments afin de favoriser l'ensoleillement maximal des pièces à vivre et réduire ainsi la consommation d'énergie dédiée au chauffage.

Echelle : 1/2 300 environ